



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

stations-service

Question écrite n° 86952

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les conséquences catastrophiques qui vont toucher le secteur de la distribution de carburant, notamment en milieu rural, si des mesures dérogatoires ne sont pas prises pour accorder de larges délais pour la mise en conformité des cuves et canalisations de remplissage. Nombre de petites stations-service n'ont pas les moyens de supporter un investissement évalué à 60 000 €, ce qui est exorbitant pour un secteur déjà fragilisé par la crise économique et la concurrence des stations-service des grandes surfaces. Dans ces conditions, il lui demande s'il accepterait de reporter au 31 décembre 2012 la mise aux normes environnementales, notamment pour permettre de monter les dossiers de financement des travaux à réaliser.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86952

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9410

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)